

**Maîtrise d'œuvre pour la réfection des toitures et pré-équipements pour la pose de panneaux photovoltaïques
pour de l'autoconsommation au collège Ferdinand Sarrien à BOURBON-LANCY**

Réception questions électroniques sur la plateforme ARNIA

N°	Date réception	Questions	Réponses	Mise en ligne	Modification DCE OUI / NON
4	26/08/2026	Parmi les annexes citées l'article 4 (Page 8) de la «Notice programme réfection toiture totale», seules les annexes 01 et 02 sont jointes au DCE. Pourriez-vous nous transmettre les annexes manquantes ?	La notice de programme a été relue et modifiée pour donner les bons intitulés des annexes. Le contenu des annexes est complet dans les pièces de la consultation.	27/08/2026	OUI
3	26/08/2026	Est-il obligatoire que l'architecte soit mandataire en cas de groupement ?	Non, il doit pouvoir répondre aux aspects architecturaux du dossier comme le permis de construire et le dossier ABF. Le document répartition des honoraires a été modifiée.	27/08/2026	OUI
2	18/08/2026	« Veuillez trouver dans le fichier ci joint notre question sur la répartition des missions complémentaires dans l'Acte d'Engagement (section D3) : « Dans le cadre de la préparation de notre offre pour la consultation relative à la maîtrise d'œuvre pour la réfection des toitures et pré-équipements photovoltaïques au collège Ferdinand SARRIEN à BOURBON-LANCY, nous souhaitons obtenir une clarification sur la répartition des missions complémentaires dans l'Acte d'Engagement (section D3). Notre analyse des documents du DCE : Le programme (Notice Programme, page 8) précise que les études de conception concernent l'ensemble des bâtiments (A, C et E) et sont incluses dans la tranche ferme. Le programme précise également que la mission photovoltaïque concerne uniquement le bâtiment C ("Installation d'un système photovoltaïque sur la toiture du bâtiment C"). L'Acte d'Engagement (section D3) répartit les missions complémentaires comme suit : • D3-1 (Tranche ferme - Bâtiment A) : DIAG, Structure, OPC, PV, SSI • D3-2 (Tranche optionnelle 1 - Bâtiment C) : OPC uniquement • D3-3 (Tranche optionnelle 2 - Bâtiment E) : OPC et PV	Les documents ont été rectifiés.	20/08/2026	OUI

		Nos interrogations : Mission Photovoltaïque : Le programme limite cette mission au bâtiment C. Dans ce cas, ne devrait-elle pas figurer en D3-1 (études) et en D3-2 (suivi des pré-équipements pour le bâtiment C) ? Pourquoi figure-t-elle en D3-3 (bâtiment E) alors que le programme ne mentionne pas de PV sur ce bâtiment ? Mission SSI (Coordination des systèmes de sécurité incendie) : Cette mission concerne les combles des toitures des bâtiments A, C et E. Ne devrait-elle pas figurer en D3-1 pour les études (conception du système) et en D3-2 et D3-3 pour le suivi des travaux, comme c'est le cas pour l'OPC (mission transverse) ? Notre compréhension des missions par tranche et par bâtiment est la suivante (tableau ci-dessous) : <table><tr><th></th><th>Bat A</th><th>Bat C (C1&C2)</th><th>Bat E</th></tr><tr><td colspan="5">Missions de base</td></tr><tr><td>AVP</td><td>TF</td><td>TF</td><td>TF</td></tr><tr><td>PRO</td><td>TF</td><td>TF</td><td>TF</td></tr><tr><td>Synthèse et EXE Conception</td><td>TF</td><td>TF</td><td>TF</td></tr><tr><td>AMT1 (DCE)</td><td>TF</td><td>TF</td><td>TF</td></tr><tr><td>AMT2 (Analyse des offres)</td><td>TF</td><td>TO1</td><td>TO2</td></tr><tr><td>Synthèse et EXE Réalisation</td><td>TF</td><td>TO1</td><td>TO2</td></tr><tr><td>DET</td><td>TF</td><td>TO1</td><td>TO2</td></tr><tr><td>AOR</td><td>TF</td><td>TO1</td><td>TO2</td></tr><tr><td colspan="5">Missions complémentaires</td></tr><tr><td>MC1</td><td>Diag</td><td>TF</td><td>TF</td><td>TF</td></tr><tr><td>MC2</td><td>Etudes de Structure des batiments</td><td>TF</td><td>TF</td><td>TF</td></tr><tr><td>MC3</td><td>OPC</td><td>TF</td><td>TO1</td><td>TO2</td></tr><tr><td>MC4</td><td>Photovoltaïque (Etudes)</td><td>-</td><td>TF</td><td>-</td></tr><tr><td>MC4</td><td>Photovoltaïque (Suivi des travaux)</td><td>-</td><td>TO1</td><td>-</td></tr><tr><td>MC5</td><td>Coordiantion SSI (Combles des toitures) Etudes</td><td>TF</td><td>TF</td><td>TF</td></tr><tr><td>MC5</td><td>Coordiantion SSI (Combles des toitures) Suivi des travaux</td><td>TF</td><td>TO1</td><td>TO2</td></tr></table>		Bat A	Bat C (C1&C2)	Bat E	Missions de base					AVP	TF	TF	TF	PRO	TF	TF	TF	Synthèse et EXE Conception	TF	TF	TF	AMT1 (DCE)	TF	TF	TF	AMT2 (Analyse des offres)	TF	TO1	TO2	Synthèse et EXE Réalisation	TF	TO1	TO2	DET	TF	TO1	TO2	AOR	TF	TO1	TO2	Missions complémentaires					MC1	Diag	TF	TF	TF	MC2	Etudes de Structure des batiments	TF	TF	TF	MC3	OPC	TF	TO1	TO2	MC4	Photovoltaïque (Etudes)	-	TF	-	MC4	Photovoltaïque (Suivi des travaux)	-	TO1	-	MC5	Coordiantion SSI (Combles des toitures) Etudes	TF	TF	TF	MC5	Coordiantion SSI (Combles des toitures) Suivi des travaux	TF	TO1	TO2			
	Bat A	Bat C (C1&C2)	Bat E																																																																																			
Missions de base																																																																																						
AVP	TF	TF	TF																																																																																			
PRO	TF	TF	TF																																																																																			
Synthèse et EXE Conception	TF	TF	TF																																																																																			
AMT1 (DCE)	TF	TF	TF																																																																																			
AMT2 (Analyse des offres)	TF	TO1	TO2																																																																																			
Synthèse et EXE Réalisation	TF	TO1	TO2																																																																																			
DET	TF	TO1	TO2																																																																																			
AOR	TF	TO1	TO2																																																																																			
Missions complémentaires																																																																																						
MC1	Diag	TF	TF	TF																																																																																		
MC2	Etudes de Structure des batiments	TF	TF	TF																																																																																		
MC3	OPC	TF	TO1	TO2																																																																																		
MC4	Photovoltaïque (Etudes)	-	TF	-																																																																																		
MC4	Photovoltaïque (Suivi des travaux)	-	TO1	-																																																																																		
MC5	Coordiantion SSI (Combles des toitures) Etudes	TF	TF	TF																																																																																		
MC5	Coordiantion SSI (Combles des toitures) Suivi des travaux	TF	TO1	TO2																																																																																		
1	27/07/2026	« Est -ce que la mission OPC doit être exécutée par un bureau spécifique où l'architecte ?».	Si l'architecte peut attester d'une compétence d'OPC avec des références et/ou une formation / un diplôme, alors cette mission peut être réalisé par l'architecte.	31/07/2026	NON																																																																																	